



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 6 mai 2025 à 18 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle;

formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier est absente, jusqu'à ce qu'elle participe à distance à la séance du conseil municipal, comme indiqué ci-dessous, via l'application Teams, en vertu de l'article 332.1 de la Loi sur les cités et villes;

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et le conseiller Vasilios Karidogiannis sont absents;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

À 18 h 31, la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier se connecte à la séance du conseil municipal, via l'application Teams.

CM-20250506-406

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 6 mai 2025.

ADOPTÉ

CM-20250506-407

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les



cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1er avril 2025 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 1er avril 2025 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2025-1767)

CM-20250506-408

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 2 avril 2025 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 1er avril 2025 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 2 avril 2025 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 1er avril 2025 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2025-1767)

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Sandra Desmeules invite les citoyens à participer aux activités offertes dans le cadre de la Grande Fête des pompiers qui se tiendra les 31 mai et 1er juin sur le site extérieur du Collège Montmorency et les invite à s’inscrire à la Course des pompiers qui se tiendra le 1er juin.

Le conseiller Claude Larochelle souligne le mois du Défi Pissenlits en mai et encourage les citoyens à ne pas tondre leur pelouse durant tout le mois.

Il souhaite une bonne fête des Mères à toutes les mamans de Laval.



Il souligne la mobilisation citoyenne pour la sécurité routière qui a eu lieu le 24 avril à l'école l'Aquarelle pour encourager le transport actif et inciter les enfants à marcher.

Il invite également les citoyens à participer au Tour du Silence qui aura lieu le 21 mai au parc Bernard-Landry.

La conseillère Aline Dib annonce le lancement de la 37e campagne de financement de la Croix-Rouge de la Ville. Elle invite les citoyens à participer aux activités offertes et à contribuer généreusement afin que la Ville atteigne son objectif de 115 000 \$ pour venir en aide aux personnes en situation précaire.

Le conseiller Ray Khalil souligne le Jour commémoratif du génocide des Tamouls le 18 mai.

Le conseiller Nicholas Borne souligne la Journée nationale du sport et de l'activité physique le 2 mai et invite les citoyens à visiter les parcs de Laval.

Il invite également les citoyens à participer au Triathlon de Laval le 8 juin au Centre de la nature.

Il félicite les équipes de la Ville pour leur travail et les mesures mises en place pour contrer les inondations printanières.

Il mentionne que la Ville offre un soutien financier pour l'organisation de fêtes du voisinage et invite les citoyens à consulter le site Internet de la Ville pour des informations.

La conseillère Sandra El-Helou souhaite une bonne fête des Mères à toutes les mamans.

Elle souligne l'ouverture de la bibliothèque Joséphine-Marchand le 22 avril et invite les citoyens à la visiter.

La conseillère Flavia Alexandra Novac annonce le lancement de la campagne «Jamais sans mon arbre» organisée par PlantAction qui offre un arbre livré et planté par l'équipe pour la somme de 50 \$.

Elle invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 13 mai à 19 heures au centre communautaire Le Sorbier.

Elle invite également les citoyens à la Bibliovente annuelle qui se tiendra du 23 au 25 mai à l'Enclav de la Place Bell.

La conseillère Seta Topouzian invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 26 mai à 19 heures au Centre d'entraide du Marigot en compagnie de ses collègues Christine Poirier et Sandra Desmeules.



Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens à voter pour le 2e budget participatif d'ici le 31 mai via le site repensonslaval.ca ou dans les bibliothèques de la Ville.

Il souligne le mois du vélo en mai et invite les citoyens à utiliser leur vélo pour découvrir la Ville.

Il souligne également la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie le 17 mai, visant à sensibiliser la population aux discriminations vécues par les personnes LGBTQIA2+. Il invite les citoyens à participer aux activités de l'organisme Sphère durant le mois de mai.

La conseillère Aglaia Revelakis souligne la Journée de commémoration du génocide des Grecs pontiques le 19 mai.

Elle souligne également le Jour commémoratif du génocide des Tamouls le 18 mai.

Elle souhaite une bonne fête des Mères à toutes les mères de la Ville de Laval.

Le conseiller David De Cotis souligne le Jour commémoratif du génocide des Tamouls le 18 mai et salue les communautés sri-lankaise et tamoule de Laval.

Il mentionne qu'il y aura des discussions à la présente séance sur son avis de proposition pour réviser la configuration de la piste cyclable et pour ajouter un trottoir du côté nord du boulevard Bellerose, entre la rue de Castellane et la voie ferrée.

Il félicite la Société de transport de Laval qui a rétabli partiellement son service de transport pour les aînés.

Le conseiller Achille Cifelli invite les citoyens et ses collègues à participer à la fête de quartier de Val-des-Arbres le 24 mai de midi à 17 heures au parc Val-des-Arbres.

Il mentionne qu'il y aura des discussions à la présente séance sur ses 2 avis de proposition pour suspendre l'application du Guide d'aménagement et de design urbain et du Plan directeur des pistes cyclables.

Il félicite les candidats de tous les partis politiques ainsi que tous ceux qui ont été élus sur le territoire lavallois lors de l'élection générale fédérale du 28 avril.

La conseillère Isabelle Piché invite les citoyens à une grande fête le 16 mai à l'Espace citoyen des Confluents pour souligner le 50e anniversaire des Loisirs St-François.

Elle invite également les citoyens à des cours d'initiation et de perfectionnement et à des démonstrations de planches à roulettes le



16 mai au parc du Moulin de 18 à 21 heures et le 17 mai aux parcs du Sablon et Notre-Dame aux installations de planchodromes et de pistes à rouleaux.

Elle invite les citoyens à s’inscrire ou à assister aux Jeux FADOQ – Région Laval 2025 qui se tiendront du 10 mai au 1er juin.

Le conseiller Paolo Galati souligne le succès de la 6e édition de la fête la Classique Ludovic organisée par la famille Chaput-Lefebvre le 3 mai et souhaite un bon 16e anniversaire à Ludovic.

Il invite les citoyens à sa rencontre citoyenne le 21 mai de 19 à 21 heures au centre communautaire Groulx.

Il souhaite également une bonne fête des Mères.

La conseillère Louise Lortie souligne la Journée nationale des patriotes le 19 mai et mentionne qu’elle déposera un avis de proposition à la présente séance afin de reconnaître et proclamer le lundi précédant immédiatement le 25 mai de chaque année «Journée nationale des Patriotes».

Elle mentionne sa participation à la campagne Mamans de cœur au profit du Centre de pédiatrie sociale Laval Les Zépanouis qui se déroule jusqu’au 11 mai, afin d’amasser des fonds pour offrir plus de services aux enfants qui fréquentent ce centre. Elle invite les citoyens à se rendre sur sa page Facebook pour contribuer.

Elle souligne également le 45e anniversaire du Club de l’âge d’or Saint-Ferdinand et remercie tous ceux qui ont contribué à faire vivre cet organisme.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier invite les citoyens à participer à la fête organisée par les Loisirs Ste-Béatrice le 24 mai à 18 h 30 au centre communautaire d’Auteuil afin de souligner le 55e anniversaire de l’organisme.

Le conseiller Pierre Brabant invite les citoyens à participer au vote en ligne pour le nom de la nouvelle Infrastructure culturelle de Laval via le site repensonslaval.ca jusqu’au 9 mai.

Il invite également les citoyens à la cérémonie organisée par la Société nationale du Québec à Laval lors de la Journée nationale des Patriotes le 19 mai à 10 heures face à l’église de Sainte-Rose.

Il souligne le 50e anniversaire de l’adoption par le conseil municipal du logo corporatif de la Ville de Laval le 5 mai et mentionne également que le 1er drapeau de la Ville de Laval a été installé dans la salle du conseil.

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens du secteur Duvernay à l’assemblée de quartier le 8 mai à 19 heures au boisé



Papineau.

Elle invite également les citoyens à visiter le Pavillon du cohabitat intergénérationnel, un projet d’habitation innovant de l’organisme Village Urbain, le 24 mai à l’intersection des rues d’Orly et Labelle, dans le secteur de l’entrée de ville du pont Viau.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian
Nancy Tremblay
Dépenses et subventions pour son parti
Mesures pour briser l’isolement des aînés

Christine Peron
Programme CSRM pour les chats errants – collaboration avec la SPCA de Montréal
Dépôt d’une pétition

Lison Malo
Nathalie Fontaine
Benoît Martel
Virginie Rhéaume
Enjeux de sécurité – secteur de l’école Coursol – intervention des policiers – problème de déneigement des trottoirs
Dépôt de documents et de photos

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par la citoyenne suivante souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Myriam Sauriol
Enjeux de sécurité – secteur de l’école Coursol
Dépôt de photos

Louis-Pierre Plourde
Négociation – convention collective – Syndicat des cols bleus de Ville de Laval

Marc Mousseau
Anne Thibeault
Invitations – Balade à vélo et Tour du Silence
Projets de la Ville pour les déplacements actifs – bonification du réseau cyclable

Liria Serrano
Rapport – tempête Debby
Compétences de la Ville – négociation des contrats de travail

Mario Lebrun
Correction et affichage – nom d’un parc

Tracy Psaroudis



Responsabilité du Maire – dépenses de la Ville – réseaux sociaux

Rose Gradito

Sécurité routière – chantiers de construction – école de l'Équinoxe

Dépôt de photos

François Lagarde

Suivi – requête citoyenne – réparation de la chaussée – boulevard Lévesque

Coûts et échéanciers – projets d'affichage dynamique et d'implantation d'une chaussée partagée

Dépôt d'un document et de photos

Michel Saint-Onge

Planification du Service de police – sécurité des citoyens – quartier Val-des-Arbres

Riccardo Narcisi

Délai d'obtention d'un permis de construction

Nick Rigas

Configuration – piste cyclable – rue Jacques-Plante

À 20 h 45, la conseillère Aglaia Revelakis quitte son siège.

Yvon Beauchamp

Implantation de dos d'âne – méthode utilisée

À 20 h 47, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

Gilles Pinet

Conformité de sa clôture et de son portail

Dépôt de photos

À 20 h 50, les conseillères Aglaia Revelakis et Isabelle Piché reprennent leur siège.

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par le citoyen suivant souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Steve Vézina

Entretien des rues et des trottoirs

Arrivée du REM – refonte du réseau de transport – Société de transport de Laval

Problème de collecte des matières résiduelles

Joe Lombardi

Problème de stationnement – rue Lausanne

Nuisance et bruit excessif – terrain de soccer au parc Lausanne

Dépôt de photos

À 21 h 08, la séance est suspendue.



À 21 h 23, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

Les conseillers Flavia Alexandra Novac, David De Cotis et Aglaia Revelakis sont absents.

CM-20250506-409

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13206

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13206 modifiant le Règlement L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

ADOPTÉ
(SD-2025-1458)

CM-20250506-410

ADOPTION - RÈGLEMENT CDU-1-14

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro CDU-1-14 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'intégrer la version 2015 du Code de construction du Québec et d'apporter des modifications au titre 4 portant sur les normes de construction.

ADOPTÉ
(SD-2025-2096)

À 21 h 24, les conseillers Flavia Alexandra Novac et David De Cotis reprennent leur siège.



La présidente Cecilia Macedo propose de suspendre l’application de l’article 31 du Règlement numéro L-12968 afin de changer l'ordre du point 11.33 de l'ordre du jour et de procéder à sa lecture immédiatement, en raison de la présence de la famille dans la salle. La présidente précise que, conformément à l'article 81 du règlement, pour suspendre l’application d’un article, les 2/3 des membres du conseil doivent consentir. Considérant la situation exceptionnelle, tous les conseillers présents acceptent de suspendre l’application de l’article 81 et de traiter le point 11.33 au début de la section «Présentation des recommandations du comité exécutif».

À 21 h 25, la conseillère Aglaia Revelakis reprend son siège.

CM-20250506-411

TOPONYMIE - GARAGE MUNICIPAL MARC-DESFORGES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

et résolu à l’unanimité:

de nommer le garage municipal situé au 1550, boulevard Chomedey, sur le lot 2 057 591 du cadastre du Québec, «Garage municipal Marc-Desforges», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-7.

ADOPTÉ

(SD-2025-1841)

Le conseiller Achille Cifelli propose de garder une minute de silence pour la famille de M. Desforges.

La présidente Cecilia Macedo demande à toutes les personnes présentes de se lever pour une minute de silence à la mémoire de M. Marc Desforges.

CM-20250506-412

**RÉAFFECTATION ET NOMINATION - STRUCTURE
ORGANISATIONNELLE - INGÉNIERIE**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'approuver les recommandations du Service des ressources



humaines concernant le Service de l'ingénierie, soit:

la modification du titre du poste de directeur adjoint réalisation de projets en un poste de directeur adjoint gestion des infrastructures au Service de l'ingénierie et la réaffectation de M. Martin Gaudette, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel;

la modification du titre du poste de directrice adjointe planification de projets en un poste de directrice adjointe adaptation et développement des infrastructures au Service de l'ingénierie et la nomination de Mme Mélanie Théberge, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel;

la création d'un poste en surplus de structure de directrice adjointe adaptation et développement des infrastructures au Service de l'ingénierie et la nomination de Mme Hélène Bourdeau, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel. Le poste sera aboli à la suite du départ de Mme Bourdeau le 1er août 2025.

ADOPTÉ

(SD-2025-2060)

CM-20250506-413

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2753

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2753, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction d'un réservoir de rétention sanitaire à l'ouvrage Cartier, incluant la reconstruction du terrain de soccer-football, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Coffrage Alliance ltée
34 997 125,28 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1128)

CM-20250506-414

DÉBUT, SURVEILLANCE ET ASSISTANCE TECHNIQUE -
CONTRAT DOS-2753

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian



APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Coffrage Alliance ltée pour les travaux de construction d'un réservoir de rétention sanitaire à l'ouvrage Cartier, incluant la reconstruction du terrain de soccer-football, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Artelia Canada inc. (FNX-Innov inc.) à effectuer la surveillance des travaux et à émettre, à la fin de ceux-ci, les plans des travaux exécutés ainsi qu'un certificat de conformité en regard des normes et règlements en vigueur, au montant de 2 799 506,73 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 2;

d'autoriser Cima+ s.e.n.c. à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, phase B, au montant de 272 977,58 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-761.

ADOPTÉ

(SD-2025-1128)

CM-20250506-415

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2785

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2785, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'une firme de laboratoire en sol pour la réalisation du contrôle qualité des matériaux pour la construction d'un réservoir de rétention sanitaire à l'ouvrage Cartier, incluant la reconstruction du terrain de soccer-football, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Artelia Canada inc.
777 833,22 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1022)

CM-20250506-416

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30136



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Artelia Canada inc., requis pour défrayer le coût des services professionnels de surveillance en lien avec les travaux d'implantation d'un système à fibres optiques, de caméras de surveillance, de feux de circulation et du réaménagement géométrique d'une partie du boulevard Curé-Labelle, pour l'accès au nouveau poste de gendarmerie de l'Ouest, prévus au contrat OS-SP-30136, au montant de 115 279,11 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1312)

CM-20250506-417

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT OS-SP-30070

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études, de plans et devis ainsi que les services lors de l'exécution des travaux pour divers projets d'infrastructures municipales, prévus au contrat OS-SP-30070, des honoraires supplémentaires à Les Services EXP inc. pour les services de surveillance en lien avec les travaux d'aménagement de trottoirs et de pistes multifonctionnelles dans diverses rues de la Ville de Laval, dans le cadre du plan directeur du réseau piétonnier 2021, contrat 2, au montant de 14 682,31 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-211)

CM-20250506-418

RECONDUCTION - MEMBRE - CONSEIL D'ADMINISTRATION
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac



APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

de reconduire la candidature de Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à titre de membre du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), pour la période débutant en juin et se terminant aux élections municipales prévues en novembre 2025;

d'assumer tous les coûts liés à sa participation aux réunions de ce conseil.

ADOPTÉ

(SD-2025-265)

CM-20250506-419

RENOUVELLEMENT - MEMBRE - CONSEIL
D'ADMINISTRATION - TOURISME LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

de renouveler le mandat de Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à titre de membre du conseil d'administration de Tourisme Laval, pour un mandat qui se terminera aux élections municipales prévues en novembre 2025.

ADOPTÉ

(SD-2025-270)

CM-20250506-420

NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF DES PERSONNES
ÂÎNÉES DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

de nommer Mme Roula Yammine à titre de présidente du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre indépendante, soit le 12 mars 2026.

ADOPTÉ

(SD-2025-1638)



CM-20250506-421

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-1747

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la cession du contrat DOS-1747 par C.P.U. Design inc. à Compugen inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudé.

ADOPTÉ

(SD-2025-1580)

CM-20250506-422

OCTROI - CONTRAT DOS-2793

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l’unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-2793, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de produits et de services exclusifs à DM Valve et Contrôles inc., le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

DM Valve et Contrôles inc.
1 099 341,14 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-883)

CM-20250506-423

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-29997

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:



d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 8 623,13 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires supplémentaires de Artelia Canada inc., dans le cadre du contrat OS-SP-29997 pour les services professionnels multidisciplinaires en architecture de paysage et ingénierie pour la préparation des études préparatoires, des plans et devis ainsi que les services durant la construction des travaux d'aménagement et de réhabilitation des rues de la Ville de Laval situées à l'entrée de ville du pont Viau.

ADOPTÉ

(SD-2025-1423)

CM-20250506-424

SUBVENTIONS - MUSÉE DE LA SANTÉ ARMAND-FRAPPIER
ET COSMODÔME

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer des subventions annuelles au Musée de la santé Armand-Frappier au montant de 335 350 \$ et au Cosmodôme au montant de 207 400 \$ pour la programmation, la création, la production, la diffusion et la gestion administrative de leurs activités pour l'année 2025.

ADOPTÉ

(SD-2025-1322)

CM-20250506-425

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2606

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2606, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels spécialisés en tests psychométriques, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Talentest (9384-9644 Québec inc.)
lot 1
206 955 \$;



lot 2
186 546,94 \$;

M2D Leadership (9299-7139 Québec inc.)
lot 3
248 529,96 \$;

iO4 Ressources humaines
lot 4
114 256,41 \$.

ADOPTÉ
(SD-2025-1334)

CM-20250506-426

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-382

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la cession des lots 1 et 2 du contrat DOS-382 par Communications Mon Dada inc. à Republik Contenu et Influence inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

ADOPTÉ
(SD-2025-1657)

CM-20250506-427

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2786

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2786, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels de firmes de laboratoire pour la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux, d'expertise et la gestion environnementale des sols, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Solmatech inc.
lot 1
5 748 750 \$;



Les Services EXP inc.
lot 2
5 173 875 \$;

Groupe ABS inc.
lot 3
4 599 000 \$;

Englobe Corp. inc.
lot 4
4 024 125 \$;

AtkinsRéalès Canada inc.
lot 5
3 449 250 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-479)

CM-20250506-428

ADOPTION - PLAN D'ACTION DE L'ENGAGEMENT
BÉNÉVOLE À LAVAL 2025-2028

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Plan d'action de l'engagement bénévole à Laval 2025-2028.

ADOPTÉ

(SD-2025-1500)

À 21 h 48, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

CM-20250506-429

APPROBATION - INCLUSION DE LOTS - PROJET
D'AGRANDISSEMENT - REFUGE FAUNIQUE DE LA RIVIÈRE-
DES-MILLE-ÎLES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:



d'approuver l'inclusion de 31 lots dans le devis de reconnaissance du projet d'agrandissement du Refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles réalisé par Éco-Nature et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

ADOPTÉ

(SD-2025-1706)

CM-20250506-430

NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE
RETRAITE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL DE LA VILLE
DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Omer Comek, contrôleur aux paiements au Service des finances, à titre de membre du comité de retraite du Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de Mme Isabelle Bouchard.

ADOPTÉ

(SD-2025-1855)

CM-20250506-431

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF JEUNESSE DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la nomination de M. Ming Da Yu à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif jeunesse de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-1266)

CM-20250506-432

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2153



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser Gestisoft à effectuer un mandat de services de développement et de maintenance de la solution CRM (Gestisoft), pour l'année 2025, au montant de 889 078,68 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2153.

ADOPTÉ

(SD-2025-1392)

CM-20250506-433

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2567

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2567, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'articles vestimentaires, modèle 5.11 ou équivalents, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipement de Sécurité Universel inc.
lot 1
874 812,38 \$;

de rejeter toutes les soumissions reçues pour le lot 2 dudit contrat et d'annuler l'appel d'offres pour ce lot.

ADOPTÉ

(SD-2025-1317)

CM-20250506-434

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2868

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:



d'adjuger le contrat DOS-2868, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services de location et d'installation de panneaux de signalisation, de balises et de barricades pour divers événements, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Béton Brunet ltée
633 400,26 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1490)

CM-20250506-435

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2864

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2864, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures souterraines 2025 pour la reconstruction de conduites d'aqueduc et d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavage et d'éclairage sur les rues Bruno, Diane, Grenier, de la Station et l'avenue Fontaine, groupe 3, pour une période de 210 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe Solex inc.
6 062 040,78 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1502)

CM-20250506-436

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE, SURVEILLANCE ET
MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2864

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le début des travaux par Groupe Solex inc. pour les travaux d'infrastructures souterraines 2025 pour la reconstruction de conduites d'aqueduc et d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavage et d'éclairage sur les rues Bruno, Diane, Grenier, de la Station et l'avenue Fontaine, groupe 3, et ce, sur réception des



garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 247 163,83 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux, au montant de 547 125,78 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2125, lot 1;

d'autoriser Shellex Groupe Conseil inc. à effectuer l'assistance technique en ingénierie durant le volet d'éclairage, au montant de 9 262,39 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30070, lot 4.

ADOPTÉ

(SD-2025-1502)

CM-20250506-437

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2865

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle

APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2865, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures souterraines 2025 pour la reconstruction de conduites d'aqueduc et d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavage et d'éclairage sur les rues Malard, Élyse, Francine et Iberville, groupe 5, pour une période de 200 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les constructions CJRB inc.
5 785 530,31 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1509)

CM-20250506-438

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2773



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2773, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de cueillette et de disposition de matières contaminées et non contaminées et d'interventions en urgence environnementale sur les terrains de la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Solutions Environnementales 360 (Québec) ltée
785 524,88 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1599)

CM-20250506-439

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2886

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2886, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de nivellement de regards et de puisards par thermorapiéçage et de reprofilage de cours d'eau, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Environnement Routier NRJ inc.
985 616,29 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1682)

CM-20250506-440

RÉSILIATION DE CONTRAT DOS-1648

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:



de résilier le lot 3 du contrat DOS-1648, adjudé à Services d'entretien ménager Vimont inc. au montant de 373 114 \$, par la résolution CM-20231003-934, pour les services d'entretien ménager des espaces administratifs des usines et des complexes Guimond et Pauline-Vanier, pour une période de 5 ans;

de payer les services rendus jusqu'à la date de résiliation effective.

ADOPTÉ

(SD-2025-1830)

CM-20250506-441

RÉSILIATION DE CONTRAT DOS-1724

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de résilier le lot 3 du contrat DOS-1724, adjudé à Delta Scientific Laboratory Products Ltd au montant de 108 627,83 \$, par la résolution CM-20240109-48, pour l'acquisition de matériel de laboratoire pour des analyses d'eau, pour une période de 4 ans;

de payer les services rendus jusqu'à la date de résiliation effective.

ADOPTÉ

(SD-2025-1862)

CM-20250506-442

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30312

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-30312 pour la fourniture de pièces et le service d'entretien et de réparation des camions de marque International, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 287 437,50 \$ à Camions Inter Anjou inc., dont le détail apparaît au rapport du Service des travaux publics daté du 6 février 2025 joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ



(SD-2025-713)

CM-20250506-443

AUTORISATION - DÉBOURSÉS - POLICE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser le directeur du Service de police à effectuer des déboursés estimés à 1 634 952 \$ pour l'achat de carburant et l'entretien du matériel de transport par carte de crédit pour l'année 2025.

ADOPTÉ

(SD-2025-1716)

CM-20250506-444

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2525

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2525, aux soumissionnaires et aux montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces et les services de mécanique générale de véhicules lourds, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

bloc 1:

lot 1 - Diesel Terrebonne inc.: 804 825 \$;
lot 2 - Services Traction-Diesel STD ltée: 482 895 \$;
lot 3 - Jay Mécanique Réparation Mobile inc.: 321 930 \$;

bloc 2:

lot 1 - Jay Mécanique Réparation Mobile inc.: 275 940 \$;
lot 2 - P.L. Diesel inc.: 183 960 \$;

bloc 3:

lot 1 - Services Traction-Diesel STD ltée: 546 131,25 \$;
lot 2 - Jay Mécanique Réparation Mobile inc.: 327 678,75 \$;
lot 3 - Ressort Idéal ltée: 218 452,50 \$;

bloc 4:

lot 1 - Jay Mécanique Réparation Mobile inc.: 206 955 \$;
lot 2 - Camions Inter-Anjou inc.: 137 970 \$.



ADOPTÉ

(SD-2025-860)

CM-20250506-445

PROCÉDURES EN EXPROPRIATION - LOT P.1 602 700

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation d'une servitude permanente sur une partie du lot 1 602 700 du cadastre du Québec, d'une superficie de 66 mètres carrés, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures en expropriation, à déposer l'indemnité provisionnelle initiale requise par la Loi concernant l'expropriation pour l'acquisition de ladite servitude permanente, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 10 juillet 2024 sous le numéro 7527 de ses minutes, et à offrir à l'exproprié la somme de 18 700 \$, représentant la valeur marchande estimée en date du 1er avril 2025 et certains postes d'indemnisation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-1878)

CM-20250506-446

VENTE - INVESTISSEMENTS SIVAN INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

de vendre à Investissements Sivan inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, en vertu du Règlement L-12835, une partie du lot 3 074 559 (lot projeté 6 676 852) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 238,4 mètres carrés, pour la somme de 224 100 \$, le tout tel que montré aux plan et description technique préparés par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 27 février 2025 sous le numéro 3229 de ses minutes, les frais notariés



et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les conditions mentionnées dans la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-1946)

CM-20250506-447

RATIFICATION - AVIS D'ASSUJETTISSEMENT - AVIS
D'ABANDON - DROIT DE PRÉEMPTION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de ratifier la signature des avis d'assujettissement au droit de préemption sur les 90 lots du cadastre du Québec énumérés à la liste jointe au sommaire décisionnel;

de ratifier la signature des avis d'abandon au droit de préemption sur les 12 lots dudit cadastre énumérés à la liste jointe au sommaire décisionnel;

d'autoriser le directeur du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville les avis d'assujettissement et d'abandon au droit de préemption, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2025-1951)

CM-20250506-448

VENTE - SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RF LAVAL II

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

de vendre à Société en commandite RF Laval II, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, une partie du lot 6 563 146 (lot projeté 6 681 662) du cadastre du Québec, d'une superficie totale



approximative de 1 361,6 mètres carrés, au montant de 599 000 \$, incluant la cession, en faveur de la Ville, d'une servitude permanente de passage sur le lot projeté 6 681 662 ainsi que sur deux parties du lot 6 610 892 dudit cadastre, d'une superficie totale de 3 553,6 mètres carrés, l'assiette de la servitude étant montrée et décrite aux plan et description technique préparés par M. Alexandre Ouellet, arpenteur-géomètre, le 15 avril 2025 sous le numéro 2576 de ses minutes, les frais notarié et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-2020)

CM-20250506-449

CESSION DE CONTRATS - FNX-INNOV INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession des contrats DOS-332, lot 4, DOS-267, lot B, DOS-507, lot 1, DOS-561, lot 1, OS-SP-30229, lot 4, OS-SP-29222, lot 3, OS-SP-29236, lot 1, DOS-1641, lot 2, et tout autre contrat par FNX-Innov inc., NEQ 1174002437, à FNX-Innov inc., NEQ 1179406682, et ce, jusqu'à la fin prévue desdits contrats et selon les montants disponibles entre les montants actuellement payés et facturés, moins les montants adjugés.

ADOPTÉ

(SD-2025-1456)

CM-20250506-450

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2925

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2925, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de mélanges bitumineux préparés à chaud 2025-2028, pour une période de 3 ans, le tout selon



les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc.
lot 1
1 313 954,02 \$;

lot 2
3 572 125,91 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1603)

CM-20250506-451

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT SP-30344

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de l'acquisition d'équipements informatiques
bureautiques, prévue au contrat SP-30344, la modification suivante:

des quantités supplémentaires au montant de 2 218 469,61 \$ à
Solutions Informatique InSo inc., dont le détail apparaît au rapport du
Service de l'innovation et des technologies daté du 6 mars 2025 joint
au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2025-1626)

CM-20250506-452

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2845

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2845, au soumissionnaire et au montant ci-
dessous mentionnés, pour les services de remorquage, d'extraction,
d'enlèvement et de transport de véhicules et d'équipements de tous
genres, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et
conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9150-2153 Québec inc. (Transport Perfek-Tow)



2 652 013,35 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1776)

CM-20250506-453

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 68 921,91 \$, requis pour défrayer le coût des services de surveillance de Artelia Canada inc. en lien avec les travaux de reconstruction de conduites d'aqueduc et d'égout, de trottoirs, de préliminaires de rue, de pavages et d'éclairage, lot 19, groupe 6, prévus au contrat DOS-507.

ADOPTÉ

(SD-2025-1786)

CM-20250506-454

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser Stantec Experts-conseils ltée à effectuer un mandat de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale de site, phase 2, dans le cadre des services professionnels de laboratoire en sol, en lien avec le projet d'installation de conduites maîtresses d'aqueduc pour la desserte de l'est de l'île du secteur du vieux Saint-Vincent-de-Paul, au montant de 544 232,44 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2025-1854)

CM-20250506-455

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-482



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 28 743,75 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels de Cima+ s.e.n.c. en lien avec les travaux de réhabilitation sans tranchée des conduites d'égouts sur diverses rues de la Ville de Laval 2024, prévus au contrat DOS-482, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2025-1926)

CM-20250506-456

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT SP-30143

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires à Tetra Tech QI inc., concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour compléter les plans et devis et obtenir les permis et les autorisations ministérielles servant à l'implantation d'alimentation électrique par panneaux solaires où l'alimentation électrique d'Hydro-Québec n'est pas disponible, ainsi que les inspections additionnelles de chambres souterraines existantes pour valider des caractéristiques réseaux pour les travaux d'implantation de 23 nouvelles chambres de sectorisation, phase 3, sur le territoire de la Ville de Laval, au montant de 51 298,48 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat SP-30143, lot 3.

ADOPTÉ

(SD-2025-1930)

CM-20250506-457

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-1973

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Louise Lortie



et résolu à l’unanimité:

d'autoriser un mandat à MLC Associés inc. au montant de 257 544 \$, concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour le projet de réfection complète de l'enveloppe et la mise aux normes de l'accessibilité universelle des entrées au Centre communautaire Montrougeau, à savoir:

la phase «études, plans et devis», au montant de 167 403,60 \$;

l'assistance technique, au montant de 38 631,60 \$, ou l'équivalent de 2,10 % du montant total des travaux d'ingénierie estimés à 1 839 600 \$;

la surveillance, au montant de 12 877,20 \$, ou l'équivalent de 2,80 % du montant total des travaux d'ingénierie estimés à 1 839 600 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 2.

ADOPTÉ

(SD-2025-2017)

CM-20250506-458

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-1973

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 64 386 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels de MLC Associés inc. dans le cadre du contrat DOS-1973, lot 2, pour l'ajout de climatisation pour le projet de réfection complète de l'enveloppe et la mise aux normes de l'accessibilité universelle des entrées au Centre communautaire Montrougeau, à savoir:

la phase «études, plans et devis», au montant de 41 850,90 \$;

l'assistance technique, au montant de 9 657,90 \$, ou l'équivalent de 2,10 % du montant total des travaux d'ingénierie estimés à 750 000 \$;

la surveillance, au montant de 12 877,20 \$, ou l'équivalent de 2,80 % du montant total des travaux d'ingénierie estimés à 750 000 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1973, lot 2;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études, plans et devis», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit.

ADOPTÉ

(SD-2025-2017)

CM-20250506-459

LOCATION D'ESPACES - COMPLEXE MULTI-SPORTS DE LAVAL INC.

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la location d'espaces au Complexe Multi-Sports de Laval inc., représentant l'équivalent de 7 mois de loyer au Centre sportif Val-des-Arbres pour les organismes en résidence, soit le Club de gymnastique Laval Excellence, Eau Laval et le Club de pétanque Val-des-Arbres, et ce, au montant total de 370 274,70 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-1240)

CM-20250506-460

APPROBATION - ENTENTE DE SERVICES - MU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et MU pour la réalisation de 3 oeuvres d'art murales sur le droit des enfants intégrées au Centre de la nature et au chalet de la piscine Saint-Vincent, dans le cadre du 60e anniversaire de la Ville de Laval, au montant de 283 700 \$, exempt de taxe;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ



(SD-2025-1646)

CM-20250506-461

ADOPTION - POLITIQUE DE CONSULTATION PUBLIQUE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu:

d'adopter la Politique de consultation publique et de participation citoyenne.

Les conseillers Claude Larochelle et Louise Lortie demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2025-2035)

CM-20250506-462

AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2025-2026-2027

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 pour le projet «Mise aux normes de l'hôtel de ville de Laval» afin qu'il passe de 60 312 000 \$ à 71 322 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-2084)

CM-20250506-463

APPROBATION - PROMESSE DE DONATION ET DE SERVITUDE - LOT P.1 373 873

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Christine Poirier



et résolu à l’unanimité:

d'accepter l'offre de R. & R. Plante inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de consentir à la Ville pour la somme de 424 000 \$, une servitude permanente sur une partie du lot 1 373 873 (lot projeté 6 682 429) du cadastre du Québec, d'une superficie de 2 371,4 mètres carrés, nécessaire pour protéger une conduite municipale enfouie, ainsi que la donation d'une partie du lot 1 373 873 (lot projeté 6 682 428) dudit cadastre, d'une superficie approximative de 63 463,5 mètres carrés, en échange d'un reçu pour don aux fins de l'impôt sur le revenu, nécessaire à des fins de conservation, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 7 avril 2025 sous le numéro 3246 de ses minutes, selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de donation et de servitude;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-1904)

CM-20250506-464

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF -
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

de fixer la rémunération à être versée aux membres du personnel administratif dans le cadre de l'élection municipale devant être tenue le 2 novembre 2025 comme suit:

Adjoint au bureau d'élection
60 \$/heure;

Responsable
43 \$/heure;

Coordonnateur - matériel
43 \$/heure;

Coordonnateur (bvc, formation, recrutement)
36 \$/heure;



Commis
31 \$/heure;

Préposé
23 \$/heure;

d'autoriser les frais de déplacement selon les tarifs en vigueur.

ADOPTÉ

(SD-2025-753)

CM-20250506-465

QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE
CONTRAT DOS-507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-507 concernant le contrat à exécution sur demande pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, les modifications suivantes:

des quantités supplémentaires au montant de 689 850 \$ à FNX-Innov inc. (Artelia Canada inc.) pour le lot 1;

des quantités supplémentaires au montant de 459 900 \$ à Les Services EXP inc. pour le lot 2;

des quantités supplémentaires au montant de 344 925 \$ à SNC-Lavalin inc. (AtkinsRéalis Canada inc.) pour le lot 3;

des quantités supplémentaires au montant de 229 950 \$ à Le Groupe Conseil Génipur inc. pour le lot 4;

des quantités supplémentaires au montant de 172 462,50 \$ à CIMA+ s.e.n.c. pour le lot 5;

dont les détails apparaissent aux rapports du Service de l'ingénierie datés du 17 mars 2025 joints au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2025-1911)

CM-20250506-466

TOPONYMIE - ÉCOCENTRE DE VIMONT



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

de nommer l'écocentre situé au 1205, boulevard Dagenais Ouest, sur le lot 6 376 371 du cadastre du Québec, «Écocentre de Vimont», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-4.

ADOPTÉ

(SD-2025-1846)

CM-20250506-467

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13148

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13148 autorisant des travaux de mise aux normes de l'hôtel de ville de Laval et décrétant un emprunt de 59 382 000 \$ à cette fin.

(SD-2025-2061)

CM-20250506-468

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13182

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13182 autorisant l'exécution de travaux de services municipaux sur le rang de l'Équerre et décrétant un emprunt de 3 148 000 \$ à cette fin.

(SD-2025-2143)

CM-20250506-469

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13183

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13183 modifiant le Règlement L-9535 concernant le remorquage sur les rues et places publiques.

(SD-2025-1546)

CM-20250506-470

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13200

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13200 concernant la délégation au comité exécutif du pouvoir de déroger à la réglementation d'urbanisme prévu à l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024,



c. 2).

(SD-2025-973)

CM-20250506-471

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13203

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13203 modifiant le Règlement L-12778 concernant la consommation et l'utilisation de l'eau.

(SD-2025-1905)

CM-20250506-472

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13204

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13204 modifiant le Règlement L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie.

(SD-2025-1465)

CM-20250506-473

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13209

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13209 établissant le programme de revitalisation visant à favoriser la construction de logements locatifs abordables.

(SD-2025-1983)

CM-20250506-474

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - RÈGLEMENT CDU-1-14

de prendre acte du rapport de consultation du Règlement numéro CDU-1-14 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'intégrer la version 2015 du Code de construction du Québec et d'apporter des modifications au titre 4 portant sur les normes de construction, préparé par le Service de l'urbanisme et joint au sommaire décisionnel.

(SD-2025-2096)

CM-20250506-475

ÉTATS FINANCIERS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

de prendre acte des états financiers de la Société de transport de



Laval pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, incluant le rapport de l'auditeur indépendant, et ce, conformément à l'article 139 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01).

(SD-2025-1875)

CM-20250506-476

DÉPÔT - RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ 2024 - RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ET DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT - REDDITION DE COMPTES

de prendre acte du rapport financier consolidé de la Ville de Laval pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ainsi que du rapport conjoint du vérificateur général et de l'auditeur indépendant;

de prendre acte de la reddition de comptes financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et de décréter que le document dans son intégralité soit diffusé sur le site Internet de la Ville.

(SD-2025-1649)

CM-20250506-477

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTE ANNUELLE ET AFFECTATIONS ANNUELLES DE L'EXÉCÉDENT BUDGÉTAIRE 2024

de prendre acte du rapport de reddition de comptes annuelle et des affectations annuelles de l'excédent budgétaire pour l'exercice 2024, prévu à la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues.

(SD-2025-2027)

CM-20250506-478

REDDITION DE COMPTES - ESSENCE ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE TRANSPORT - POLICE

de prendre acte de la reddition de comptes pour les déboursés du 1er janvier au 31 décembre 2024 par carte de crédit, taxes nettes incluses, pour l'achat d'essence et l'entretien du matériel de transport effectués par le Service de police.

(SD-2025-1408)

CM-20250506-479

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN



de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de mars 2025 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2025, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2025-1356)

CM-20250506-480

RAPPORT FINAL DU MAIRE - ÉTAT DE LA SITUATION DE FORCE MAJEURE - INONDATIONS

de prendre acte du rapport final du Maire sur l'état de la situation de force majeure décrétée le 19 août 2024 concernant les inondations sur tout le territoire de la Ville et regroupant les contrats du Service de l'approvisionnement.

(SD-2025-1435)

CM-20250506-481

LISTE DES CONTRATS - MARS 2025

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de mars 2025, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement en date du 10 avril 2025, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2025-1885)

CM-20250506-482

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF - INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Aglaia Revelakis, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2025-2030)

CM-20250506-483

DÉPÔT - NOMINATION - PRIX MÉRITE OVATION MUNICIPALE - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

de prendre acte de la nomination du projet des Immeubles Val-



Martin, phase 1, pour l'obtention du prix Mérite Ovation municipale 2025 de l'Union des municipalité du Québec dans la catégorie urbanisme et aménagement.

(SD-2025-1650)

CM-20250506-484

DÉPÔT - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 - COMMISSION DE L'HABITATION ET DU LOGEMENT SOCIAL

de prendre acte du rapport d'activités 2024 de la Commission de l'habitation et du logement social.

(SD-2025-1745)

CM-20250506-485

DÉPÔT - RAPPORT ANNUEL 2024 - OMBUDSMAN

de prendre acte du rapport annuel 2024 de l'Ombudsman de la Ville de Laval.

(SD-2025-2228)

CM-20250506-486

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13148

Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13148 autorisant des travaux de mise aux normes de l'hôtel de ville de Laval et décrétant un emprunt de 59 382 000 \$ à cette fin.

(SD-2025-2061)

CM-20250506-487

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13182

Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13182 autorisant l'exécution de travaux de services municipaux sur le rang de l'Équerre et décrétant un emprunt de 3 148 000 \$ à cette fin.

(SD-2025-2143)

CM-20250506-488

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13183



Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13183 modifiant le Règlement L-9535 concernant le remorquage sur les rues et places publiques.

(SD-2025-1546)

CM-20250506-489

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13200

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13200 concernant la délégation au comité exécutif du pouvoir de déroger à la réglementation d'urbanisme prévu à l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, c. 2).

(SD-2025-973)

CM-20250506-490

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13203

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13203 modifiant le Règlement L-12778 concernant la consommation et l'utilisation de l'eau.

(SD-2025-1905)

CM-20250506-491

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13204

Le conseiller Pierre Brabant donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13204 modifiant le Règlement L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie.

(SD-2025-1465)

CM-20250506-492

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13209

La conseillère Flavia Alexandra Novac donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et



adoption un règlement portant le numéro L-13209 établissant le programme de revitalisation visant à favoriser la construction de logements locatifs abordables.

(SD-2025-1983)

CM-20250506-493

PROPOSITION ACCEPTÉE - PROCLAMATION - JOURNÉE
NATIONALE DES PATRIOTES

La conseillère Louise Lortie dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour reconnaître et proclamer le lundi précédant immédiatement le 25 mai de chaque année «Journée nationale des Patriotes» et s’assurer que le drapeau des Patriotes soit hissé sur l’un des mâts de l’hôtel de ville de Laval pour l’occasion et demande d’en discuter immédiatement.

Le conseiller Claude Larochelle appuie la proposition.

Tous les membres acceptent de discuter immédiatement de la proposition.

CONSIDÉRANT QUE le décret administratif numéro 1322-2002, publié dans la Gazette officielle du Québec du 11 décembre 2002, faisait du «lundi précédant immédiatement le 25 mai de chaque année» la Journée nationale des Patriotes afin «d’honorer la mémoire des Patriotes qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l’obtention d’un système de gouvernement démocratique»;

CONSIDÉRANT QUE, le 13 mai 2021, l’Assemblée nationale du Québec a adopté à l’unanimité une motion stipulant que, dorénavant, le drapeau des Patriotes sera hissé annuellement sur l’une des tours de l’hôtel du Parlement le lundi précédant le 25 mai;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs municipalités québécoises, dont Longueuil, Sherbrooke, Terrebonne, Saint-Bruno-de-Montarville, Magog, Hatley et Ascot Corner ont souligné la Journée nationale des Patriotes au courant des dernières années, notamment en hissant le drapeau des Patriotes sur le toit de leur l’hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE certaines villes, notamment Montréal, Longueuil, Saint-Eustache et Beloeil ont, pour leur part, un parc des Patriotes dans lequel un drapeau est hissé en permanence ou encore une place des Patriotes reconnue pour commémorer la lutte des Patriotes;

CONSIDÉRANT QUE l’histoire des Patriotes est liée au territoire lavallois, où, dès 1836, des assemblées populaires se sont tenues notamment dans les secteurs de Sainte-Rose, Saint-Martin et Saint-Vincent-de-Paul et où des notaires d’origine lavalloise, dont André-Benjamin Papineau et Césaire Germain, ont joué un rôle actif dans cette cause;



IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l’unanimité:

que le comité exécutif mandate la Direction générale afin de reconnaître et proclamer le lundi précédant immédiatement le 25 mai de chaque année «Journée nationale des Patriotes» et s’assurer que le drapeau des Patriotes soit hissé sur l’un des mâts de l’hôtel de ville de Laval pour l’occasion.

ADOPTÉ

CM-20250506-494

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

À 23 h 03, la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier quitte son siège.

CM-20250506-495

PROPOSITION REJETÉE - MODIFICATION - PISTE
CYCLABLE - BOULEVARD BELLEROSE

ATTENDU QUE le boulevard Bellerose, entre la rue de Castellane et la voie ferrée, est étroit et ne possède pas de trottoir;

ATTENDU QUE la gare Vimont se trouve dans cette section du boulevard et que la trame verte y croise également le boulevard;

ATTENDU QU'il s'agit d'une section du boulevard où il y a la plus haute densité de piétons et de cyclistes;

ATTENDU QUE le boulevard Bellerose et le boulevard Saint-Elzéar sont les uniques passages est-ouest de la voie ferrée, entre l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440) et le boulevard Sainte-Rose, causant un trafic important aux heures de pointe;

ATTENDU QUE les piétons et la piste cyclable croisent la sortie du stationnement de la gare Vimont;

ATTENDU QUE les piétons et surtout les cyclistes doivent croiser les véhicules qui sortent du stationnement, alors que les voitures circulent sur le boulevard Bellerose, une situation périlleuse qui met



inutilement à risque les piétons et les cyclistes;

ATTENDU QUE l'espace du côté nord du boulevard Bellerose est libre pour accueillir un trottoir et une piste cyclable;

ATTENDU QUE l'emplacement actuel du passage pour la piste cyclable est un des éléments qui contribue à la congestion automobile et augmente les risques pour les piétons et les cyclistes qui l'empruntent;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour réviser la configuration de la piste cyclable et pour ajouter un trottoir du côté nord du boulevard Bellerose, entre la rue de Castellane et la voie ferrée.

Un débat s'engage.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 11 contre:

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2025-1338)

CM-20250506-496

PROPOSITION REJETÉE - RÉVISION - GUIDE
D'AMÉNAGEMENT ET DE DESIGN URBAIN

ATTENDU QUE l'actuel Guide d'aménagement et de design urbain impose des aménagements sur toutes les rues, sans distinction, ce qui pose des défis en matière d'accessibilité, de circulation et de sécurité;

ATTENDU QUE cette norme, dans plusieurs cas, peut compromettre l'accès aux services d'urgence, le déneigement et la collecte des matières résiduelles dans plusieurs secteurs;

ATTENDU QUE plusieurs villes ont adopté des approches plus flexibles permettant une meilleure adaptation aux réalités locales;

ATTENDU QUE les nombreuses contestations et insatisfactions citoyennes démontrent que l'actuel Guide ne satisfait pas les critères d'acceptabilité sociale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli



APPUYÉ PAR : David De Cotis

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour suspendre l'application de l'actuel Guide d'aménagement et de design urbain pour permettre une analyse approfondie de ses impacts par un groupe de travail interdisciplinaire, afin d'évaluer les problématiques et proposer des ajustements et intègre un cahier de bonnes pratiques qui inclue des consultations citoyennes, afin de mieux adapter les normes aux réalités des quartiers et atteindre les critères d'acceptabilité.

Un débat s'engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 2 en faveur et de 15 contre:

les conseillers David De Cotis et Achille Cifelli se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

(SD-2025-1342)

CM-20250506-497

PROPOSITION AMENDÉE REJETÉE - RÉÉVALUATION -
PLAN DIRECTEUR DES PISTES CYCLABLES

ATTENDU QUE l'implantation des pistes cyclables doit être adaptée aux réalités locales et qu'une solution unique pour l'ensemble du territoire n'est pas appropriée;

ATTENDU QUE l'approche actuelle présente des lacunes en matière de sécurité, d'accessibilité et de cohérence urbaine;

ATTENDU QUE le Plan directeur des pistes cyclables doit prendre en considération et répondre au Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé;

ATTENDU QUE la largeur des rues et l'application de simples marquages au sol ne garantissent pas la sécurité des usagers et nuisent à leur adoption;

ATTENDU QUE l'actuel Plan directeur et le réseau de pistes cyclables n'encouragent pas la mobilité active et ne permettent pas d'améliorer le bilan environnemental de notre municipalité;

ATTENDU QUE la consultation citoyenne est essentielle pour assurer une planification efficace et acceptée par les résidents;

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : David De Cotis



que le comité exécutif mandate la Direction générale pour suspendre l'application de l'actuel Plan directeur des pistes cyclables pour une réévaluation par un processus de consultation locale, afin d'adapter les stratégies d'aménagement aux réalités de chaque district et implique toutes les parties prenantes afin d'assurer un processus transparent et non partisan et revoie les normes et méthodes d'implantation afin d'assurer des aménagements sécuritaires et fonctionnels.

Un débat s'engage.

La conseillère Aglaia Revelakis propose un amendement afin de remplacer dans la recommandation le mot «suspendre» par «réévaluer».

Le conseiller Paolo Galati appuie l'amendement.

Le conseiller Achille Cifelli accepte l'amendement.

Le conseiller Ray Khalil demande le vote sur la proposition amendée, laquelle est rejetée par un compte de 4 en faveur et de 13 contre:

les conseillers Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2025-1343)

En l'absence de la conseillère Isabelle Piché, les discussions sur le point 15.4 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

CM-20250506-498

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

À la suite d'un débat, le conseiller Achille Cifelli retire son avis de proposition prévu au point 15.5 de l'ordre du jour.



CM-20250506-499

PROPOSITION REJETÉE - OUVERTURE DU BASSIN
RÉCRÉATIF - COMPLEXE AQUATIQUE

CONSIDÉRANT QU'il y a une pénurie d'offre en matière de cours de natation et que, des 10 grandes villes au Québec, Laval est celle qui affiche le plus faible taux de piscines intérieures publiques par 100 000 habitants;

CONSIDÉRANT QUE le bassin récréatif du complexe aquatique est ouvert seulement 15.5 heures par semaine pour les cours de natation et 23.25 heures par semaine pour les bains libres, pour un total de 38.75 heures par semaine;

CONSIDÉRANT QUE les portes du complexe aquatique sont ouvertes 122 heures par semaine;

CONSIDÉRANT QUE le bassin récréatif du complexe aquatique est fermé au bain libre ou pour les cours de natation plus de 65 % du temps;

CONSIDÉRANT QUE pour mieux répondre aux besoins de la population, il est nécessaire de bonifier et de diversifier significativement l'offre des cours de natation et des activités aquatiques au complexe aquatique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour garantir l'accès au public au bassin récréatif du complexe aquatique pour les cours de natation et les bains libres, et ce, pendant au moins 75 % du temps d'ouverture du complexe aquatique.

Un débat s'engage.

Le conseiller Nicholas Borne demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 6 en faveur et de 11 contre:

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers Ray Khalil, Christine Poirier, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent contre la proposition.

(SD-2025-1770)

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS



Claude Larochelle
Rapport – tempête Debby

Aglaia Revelakis
Services de transport pour les aînés

David De Cotis
Présence d’amiante – bâtiments de la Société de transport de Laval

Louise Lortie
Problématique d'affichage des avis publics - site Internet de la Ville

David De Cotis
Adoption du CDU – valeur des terrains

CM-20250506-500

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

À 00 h 00, la conseillère Sandra El-Helou quitte son siège.

SUITE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Aglaia Revelakis
Crédits de taxes – service de l'eau



À 00 h 01, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière